

**Communiqué le 21
septembre 2025**

Soutien aux archéologues du Service Archéologique départemental de l'Ardèche

L'Anact tient à exprimer son soutien total et sa profonde solidarité avec les agents du service de l'archéologie de l'Ardèche confrontés à une situation très délicate sur un chantier d'archéologie préventive. Les conditions actuelles ne leur permettent pas d'exercer leur mission de service public dans la sérénité nécessaire à la préservation du patrimoine archéologique.

L'Anact dénonce avec force cette situation qui met en péril le service public de l'archéologie préventive. Nous rappelons que l'archéologie n'est pas qu'une simple contrainte réglementaire ; c'est une mission d'intérêt général essentielle, qui permet de documenter, de comprendre et de transmettre les traces de notre passé, quel que soit l'aménagement concerné. Les archéologues du service public ne sont en rien responsables des aménagements sur lesquels ils sont amenés à travailler préalablement au début des travaux. Leur travail est indépendant de la légitimité de ces aménagements, sur laquelle ils n'ont pas à se prononcer dans le cadre de leur travail. Ils répondent à des prescriptions des pouvoirs publics (DRAC-SRA), dans le cadre de politiques de l'archéologie établies par leur collectivité qui dispose de la légitimité démocratique.

Il n'est pas tolérable que des pressions soient exercées sur des agents publics dans l'exercice de leurs missions, d'où qu'elles viennent. L'archéologie n'a pas à être instrumentalisée dans un sens ou dans un autre. Bafouer les conditions de travail d'archéologues au nom de causes étrangères à leur métier, c'est fragiliser toute une profession et dévaloriser un pan entier de la recherche scientifique et du patrimoine.